

Rapport d'orientation 2009

présenté en Assemblée Générale, le 16 mars 2010



Confédération Paysanne de la Mayenne

Imprimé par :

Crédit Mutuel
banque à qui parler

Face la crise : un projet social et solidaire

L'année 2009 vient de montrer l'ampleur des difficultés auxquelles font face les paysan (ne)s. La crise majeure que vit l'agriculture n'est pas conjoncturelle mais structurelle.

Après 30 années d'impasses libérales, les revenus agricoles sont en chute libre et cela dans toutes les productions. Les politiques agricoles sont à revoir à tous les niveaux : Européen d'abord, national ensuite et enfin départemental. Comme le fait régulièrement la Confédération Paysanne, il est temps de proposer autre chose que la concentration des productions et l'industrialisation de l'agriculture dont les effets sur le plan social, environnemental et territorial sont bien connus.

La survie des paysans ne peut passer par l'élimination d'une partie d'entre eux. Il faut changer radicalement de modèle agricole pour redonner espoir et permettre l'installation et intensifier le renouvellement de notre profession.



Voyons la situation des différentes productions, et les sujets importants pour notre département :

La production porcine

les années se suivent et se ressemblent, même si l'année 2009 fut moins catastrophique que l'année précédente, ceci dû à la baisse du prix des céréales. Le surendettement est réel pour bon nombre de producteurs qui auront du mal à passer l'année si les cours du porc ne se redressent pas. Les plans d'aides ne règlent pas le problème de fond et préparent une restructuration forte. Comme il n'y a plus d'installations dans cette production, attention, danger pour l'avenir.

On est en surproduction avec des poids de carcasse supérieurs à 2008. Oui il faut réduire les poids de carcasse.

Oui, il faut changer le mécanisme de fixation des prix au cadran qui profite à toute la filière sauf aux producteurs. Stop à la production pour faire vivre l'agro business. Oui, il faut réinstaurer la préférence communautaire et la répartition des volumes de production entre producteurs et régions.

La viande bovine

Les cours des bovins femelles et des bœufs sont en baisse mises à part les productions sous signe de qualité et la production de taurillons tirée par le marché italien. La réforme de la P.A.C. qui entre en application en 2010 va accentuer le découplage des aides, ce qui va à l'inverse de notre logique. Aujourd'hui, l'Europe est déficitaire et a une production inférieure à sa consommation non pas parce qu'elle ne peut produire sa viande mais parce qu'elle subit les décisions politiques dans le cadre de l'OMC.

Oui, les prix doivent devenir une composante essentielle du revenu et doivent être encadrés par l'Etat en veillant à une plus juste répartition des marges au profit des producteurs. Oui, il faut promouvoir les systèmes cohérents, transmissibles, assurant l'autonomie alimentaire à la ferme et inscrits dans des filières de qualité et de distribution relocalisées.

La Confédération Paysanne affirme son soutien aux éleveurs face à la crise d'image de l'élevage de la viande bovine. Il est important de rappeler les atouts de l'élevage pour le stockage du carbone par les prairies que souvent seuls les ruminants peuvent valoriser et donc l'importance pour l'occupation et la valorisation des territoires. S'il peut y avoir une remise en cause, il faut voir du côté des ateliers de taurillons de dimension industrielle en intégration.



Le revenu en baisse constante depuis bientôt 10ans a pour conséquence un nombre de producteurs en chute libre. Les prix de vente à 5€/kg de carcasse , en dessous du prix de revient (7.7€ source INRA) et l'absence de protections aux frontières font que les importations massives, notamment de Nouvelle -Zélande, découragent les éleveurs. Même si les soutiens proposés dans le bilan de la PAC vont permettre de consolider les trésoreries, l'identification électronique obligatoire n'apporte pas de solutions aux problèmes (coûts supplémentaires et aucune plus- value)

Oui, il faut un plan de soutien conséquent avec un encouragement à l'installation et une politique de préférence communautaire avec une interdiction de vente à perte.

La production laitière

Les producteurs de lait vivent une crise sans précédent puisque leur revenu a chuté de 54% en un an pour atteindre en moyenne annuelle 9000€/actif avec de fortes disparités selon les investissements et les systèmes de production. Les trésoreries sont de plus en plus tendues et le printemps s'annonce très délicat pour les avances en terre.

Comme le montre notre rapport d'activité, la CP de la Mayenne n'a pas ménagé ses efforts pour expliquer comment on en est arrivé là, pour dénoncer cette politique d'élimination et de concentration de la production et pour proposer une autre politique. Hélas pour le moment ce n'est pas suffisant ; il faut continuer.

Même si la France est en sous-réalisation, nous sommes en situation de surproduction et tant que l'UE n'adapte pas l'offre à la demande, les prix resteront en dessous de nos coûts de productions.

Il faut réguler la production car les marchés, tout comme les finances, ont besoin d'être régulés par des politiques publiques. Le soi-disant « atterrissage en douceur » des quotas jusqu'en 2015 avait comme objectifs : d'abord offrir des prix bas à l'industrie laitière et à la grande distribution (celui-ci est atteint, aux dépend des producteurs et des consommateurs), puis un abaissement progressif du prix des quotas.

La Commission et le Conseil seraient bien inspirés de suivre les recommandations de la cour des comptes de l'UE et du CESE (comité économique et social européen)qui concluent dans leurs rapports :« les quotas laitiers ont limité efficacement la production, mais leur niveau s'est avéré longtemps trop élevé par rapport aux besoins du marché » et le 17 février 2010 : « abolir les quotas est incompatible avec l'ambition européenne de développer un modèle d'agriculture durable et d'assurer l'avenir de la production laitière ».



Pour la CP, il faut une implication forte des pouvoirs publics dans la gestion de la production et ce n'est pas la contractualisation initiée par les transformateurs et la FNSEA qui va régler nos problèmes. Bien au contraire, cela garantira l'approvisionnement de l'industrie laitière à bas prix et pire encore, le producteur sera pieds et mains liés avec son entreprise ; on se rapproche de l'intégration.

Quand à l'office du lait proposé par l'APLI, même si son idée est séduisante, cela est pour l'instant complètement utopique dans le rapport de force actuel et pose des questions sur : Les prix des quotas, le contrôle des surproducteurs et ceux qui n'ont pas adhéré, obligation de collecte des plus petits producteurs, le cadre juridique français ou européen, et on ne parle pas de répartition entre producteurs.

C'est pour cela que la Conf' dit : oui à la maîtrise de la production avec l'implication des pouvoirs publics ; oui à l'entrée de tous les syndicats à l'interprofession pour intégrer de nouveaux critères dans le mode de fixation du prix du litre de lait et la prise en compte de nos coûts de productions, oui à une juste répartition des marges et oui à une bonne répartition de la production entre producteurs et entre régions de France et d'Europe. C'est ainsi que nous sauverons les éleveurs de la faillite et redonnerons espoir aux jeunes.

Enjeu sanitaire ; la FCO

La Fièvre catarrhale, on peut s'en réjouir, en 2009, n'a touché que 3 élevages en Mayenne. Cette situation ne nécessite pas l'obligation de vacciner et encore moins l'acharnement de l'état face aux éleveurs qui choisissent de ne pas vacciner.

Laissons aux éleveurs leur choix de prophylaxie pour lutter contre cette maladie qui n'est ni contagieuse entre animaux ni transmissible à l'homme. Les firmes pharmaceutiques ne doivent pas dicter ni imposer leurs choix très partisans. La C.P. soutient les éleveurs et refuse cette gestion sanitaire policière.



L'Agriculture Biologique

Le nombre de producteurs en reconversion est en forte augmentation et profite de l'engagement régional à soutenir ce mode de production, ainsi que des évolutions dans le bilan de santé de la P.A.C. Ceci répond à une véritable attente des consommateurs. Il faut somme toute veiller à un équilibre entre une juste rémunération des producteurs et des produits restant accessibles pour tout le monde quel qu'en soit son niveau social.

En production laitière, le marché est en bonne santé et progresse de 25 % par an et tout laisse à penser que c'est un mouvement de fond. Mais attention, car les transformateurs et grandes surfaces vont faire pression sur les prix. Il faut continuer à travailler pour développer les circuits courts et consommation de proximité ; les A.M.A.P. sont des exemples intéressants car quel intérêt à consommer un produit bio s'il vient d'Australie ? C'est un non-sens écologique. Les restaurations collectives sont en attente de produits locaux que nous devons satisfaire.

Les énergies

La Confédération Paysanne soutient les systèmes peu consommateurs d'énergie, avant d'envisager la question énergétique sous l'angle investissement. Nous sommes favorables au développement des énergies renouvelables comme la production d'énergie solaire mais celle-ci ne doit pas se faire sur des terres agricoles.

Il faut mettre la priorité sur la gestion collective de l'énergie produite. Le développement de certaines unités de biomasse à coup de fortes subventions, tout comme les agro-carburants sont de fausses-bonnes solutions. Par contre, oui à l'utilisation de l'énergie bois en Mayenne. Il faut garder et replanter des haies qui auront un double rôle pour l'environnement. Et aussi attention au détournement des techniques de semis-direct gardant le C.O.2 dans le sol au grand avantage de Monsanto et consorts.



Social :

Les Retraites

Ce sujet d'actualité en 2010 nous concerne tous. Notre président en 2008 s'était indigné du faible niveau de retraite pour les non salariés de l'agriculture. En effet, 40 % des non pensionnés percevaient moins de 500 €/ mois et 90 % n'atteignaient pas le seuil de pauvreté de 817 €/ mois.

La revalorisation obtenue a permis de gagner de 10 à 50 €/ mois, ce qui est totalement insuffisant. C'est pourquoi nous demandons : une retraite minimum à 85 % du S.M.I.C. pour une carrière complète et une augmentation de 25 %, d'ici 2012 des petites retraites ainsi que le maintien à 60 ans de l'âge de départ en retraite.

La politique Agricole de notre département

Cette année le nouveau S.D.D.S. modifié en 2009 va s'appliquer. Même si nous avons reconnu quelques avancées notamment une meilleure prise en compte de l'U.R.T. dans un même rang de priorité. De même, la définition des rangs de priorité peut permettre de conforter des petites structures face à une installation où l'U.R.T. est atteinte. Mais en contrepartie, nous avons voté contre car : les installations non aidées se trouvent au dernier rang derrière d'éventuels agrandissements sans limite. Le Préfet, en signant ce S.D.D.S., n'a pas tenu compte de la remarque des Conseillers Généraux que nous avons rencontrés et alertés.

Pourquoi l'ensemble des Organisations Professionnelles cautionnent-elles ces injustices ? La pression du syndicat majoritaire ne supporte pas les « brebis égarées ». Dans d'autres milieux économiques, on parle d'auto-entrepreneur mais pour l'agriculture de la Mayenne, la diversité doit être un danger. Face à cela, le nombre d'installations aidées est passé de 170 à 140 et dénote le malaise actuel.

Oui, il faut laisser à chacun la possibilité de réaliser son projet et donner les informations ouvertes à tous sur les fermes et les terres qui se libèrent. C'est pour cela que nous allons ouvrir un site internet donnant le maximum d'infos pour mettre cédants et repreneurs en relation, et ne pas favoriser la politique du « petit copain » pour la reprise de terres.

Depuis la mise en place du nouveau P.A.D. avec l'augmentation de 10 % des barèmes de la grille U.R.T., on a, comme nous l'avions prévu, réduit le volume des réserves disponibles pour conforter et redistribuer. La concentration de la production ne correspond même pas avec une amélioration du revenu et est souvent responsable d'un endettement qui pénalise le revenu disponible. Sans parler des conditions de travail et de vie.



Les remèdes de l'État

Après avoir en octobre dernier engagé un plan de soutien en proposant des prêts pour boucher les déficits des agriculteurs, le gouvernement prépare une loi de Modernisation (L.M.A.) qui va moderniser, restructurer et éliminer (tout un programme).

Le nouveau statut classerait d'un côté les exploitations professionnelles avec l'accès à toutes les aides et droits à produire et de l'autre les amateurs qui redonnent un sens économique, social et environnemental au métier de paysan. La Contractualisation ne remplacera jamais une politique agricole et le dispositif assurantiel favorisera les plus riches. Nous demandons : un droit au revenu avec des prix rémunérateurs.

- Il faut permettre l'accès au foncier et au métier à tous les porteurs de projets viables, avec un statut unique dans le cadre du registre de l'agriculture.

- Il faut un accompagnement des paysans à l'évolution des pratiques agricoles pour la reconquête de la qualité de l'eau, de l'air et des sols.

- Enfin, la démocratie fonctionne quand chaque sensibilité syndicale est écoutée et présente dans les différentes instances dont les interprofessions.

La P.A.C : période 2014-2020

Les négociations sur la prochaine réforme de la P.A.C. doivent légitimer la P.A.C. pour conserver un budget digne de l'enjeu. La Souveraineté Alimentaire doit être l'objectif et la finalité ; pour cela nous avons identifié cinq axes de la refondation.

1. Mieux organiser les marchés agricoles pour réguler les prix à un niveau rémunérateur, incitatif et stable.

2. Définir une P.A.C. réellement cohérente qui ne soit pas préjudiciable à la Sécurité Alimentaire des pays du Sud.

3. Refonder les paiements directs sur la base de rémunération des services environnementaux pondérés par l'emploi.

4. Promouvoir une agriculture durable et paysanne qui favorise l'emploi, le développement rural et réponde aux défis environnementaux.

5. Intégrer la consommation et l'alimentation au cours d'une P.A.C. renouvelée.

Voilà, cette P.A.C. doit tenir compte de l'état actuel de l'Agriculture Européenne et de la situation catastrophique de ses paysans ; il faut changer d'orientation : Nous devons inventer un nouveau système, non figé, basé sur d'autres relations, fondé sur une autre répartition des richesses. Il nous faut donc construire l'alternative avec tous ceux qui ont compris l'importance et l'urgence.



Il est de notre responsabilité, nous, militants de la Conf' d'être acteurs dynamiques. La Confédération Paysanne est bien identifiée dans sa lutte d'opposition :

- Contre le libéralisme qui fait sauter les outils de régulation,
- Contre les agro-carburants et O.G.M.,
- Contre la main- mise des multi nationales sur l'agriculture,
- Contre la discrimination entre paysans d'ici et d'ailleurs,
- Contre les concentrations de productions...

Mais simultanément nous nous battons pour un projet de construction agricole social, sociétal et solidaire. Oui nous sommes :

- Pour la diversification et la relocalisation de la production,
- Pour l'autonomie avec la production des protéines et la connaissance maximale de l'agronomie pour utiliser au mieux notre terre.
- Pour la lutte intégrée, le recours à la biodiversité, la recherche tournée vers des variétés et des races résistantes
- Pour une agriculture économe en énergie,
- Pour une agriculture qui valorise le travail.

Tout cela peut se résumer dans le concept d'agriculture paysanne qui peut servir de direction. Au moment où la colère gronde dans les campagnes nous devons donner un sens politique à notre combat pour redonner espoir aux paysans. Et comme disait Hervé Kempf : La solidarité rend heureux.

Vincent Guillet,

Porte parole de la Confédération Paysanne de la Mayenne

